



Le CLIPP a pour mission de contribuer à l'amélioration des pratiques de prévention et d'intervention psychosociales, à la hausse de la qualité et de la pertinence de la recherche psychosociale et à l'élaboration des politiques sur les enjeux à caractère psychosocial.

Dépister la violence conjugale

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la violence conjugale constitue la 10^e cause de décès chez les femmes. Ici, 58,3 p. 100 d'entre elles affirment avoir déjà subi de la violence verbale ou symbolique et 29 p. 100 des femmes mariées seraient victimes de violence physique ou sexuelle de la part de leur conjoint, selon Santé Québec et Santé Canada respectivement. Il semblerait que le dépistage précoce soit un élément clé dans la lutte contre cette forme d'abus de pouvoir.

La violence conjugale, qu'elle soit d'ordre physique, psychologique, économique, sexuel, verbal ou spirituel, atteint aussi les enfants. La recherche démontre qu'au sein d'une classe normale de l'ordre d'enseignement primaire, de deux à six enfants ont déjà été exposés à une forme ou une autre de violence conjugale.

Malheureusement, il n'existe aucun profil type de femme à risque de devenir victime de violence conjugale; de plus, trop souvent, les femmes affectées craignent d'en parler ou ignorent tout simplement qu'elles en sont victimes. Voilà pourquoi, souvent, la violence conjugale n'est pas détectée lors des consultations dans le réseau de la santé.

C'est dans cette optique que Mireille Mathieu, présidente et directrice générale du Centre de



PHOTO: CLIPP

liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP), a accepté, à la demande du milieu, de produire une trousse de formation visant à mieux sensibiliser les professionnels de la santé à cette problématique et à les aider à détecter plus facilement les signes qui trahissent la présence de violence conjugale. Lucie Joyal, directrice du développement au CLIPP, précise : « La sensibilisation à la problématique et le travail d'équipe au sein du système de la santé sont les premiers pas vers le repérage de cas. Souvent, les femmes qui se présentent dans le réseau de la santé demandent de l'aide pour divers maux en ignorant souvent que leurs maux sont issus directement du climat de violence dans lequel elles vivent. Or, si l'intervenant ne voit pas qu'une femme est victime de violence

conjugale, il ne peut en tenir compte et le problème continue de s'aggraver en silence. »

Souvent, les femmes qui se présentent dans le réseau de la santé demandent de l'aide pour divers maux en ignorant souvent que leurs maux sont issus directement du climat de violence dans lequel elles vivent.

conjugale, il ne peut en tenir compte et le problème continue de s'aggraver en silence. »

Le CLIPP s'est appuyé sur des recherches du Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF), sous la direction de Maryse Rinfret-Raynor, pour mettre au point une trousse de formation sur le dépistage de la violence conjugale, initiative qui permet désormais à chaque établissement d'être autonome dans la formation de son personnel. « Nous devons créer un outil de trans-

fert des connaissances permettant la formation d'agents multiplicateurs au sein du réseau de la santé », explique Mireille Mathieu. L'outil de formation s'adresse aux personnes-ressources qui agiront à titre d'agents de sensibilisation au sein de leur établissement. La trousse est composée de trois éléments : une vidéo documentaire, qui traite de la problématique en soi en abordant des questions comme la gravité, les consé-

ANNIE CHAMPAGNE